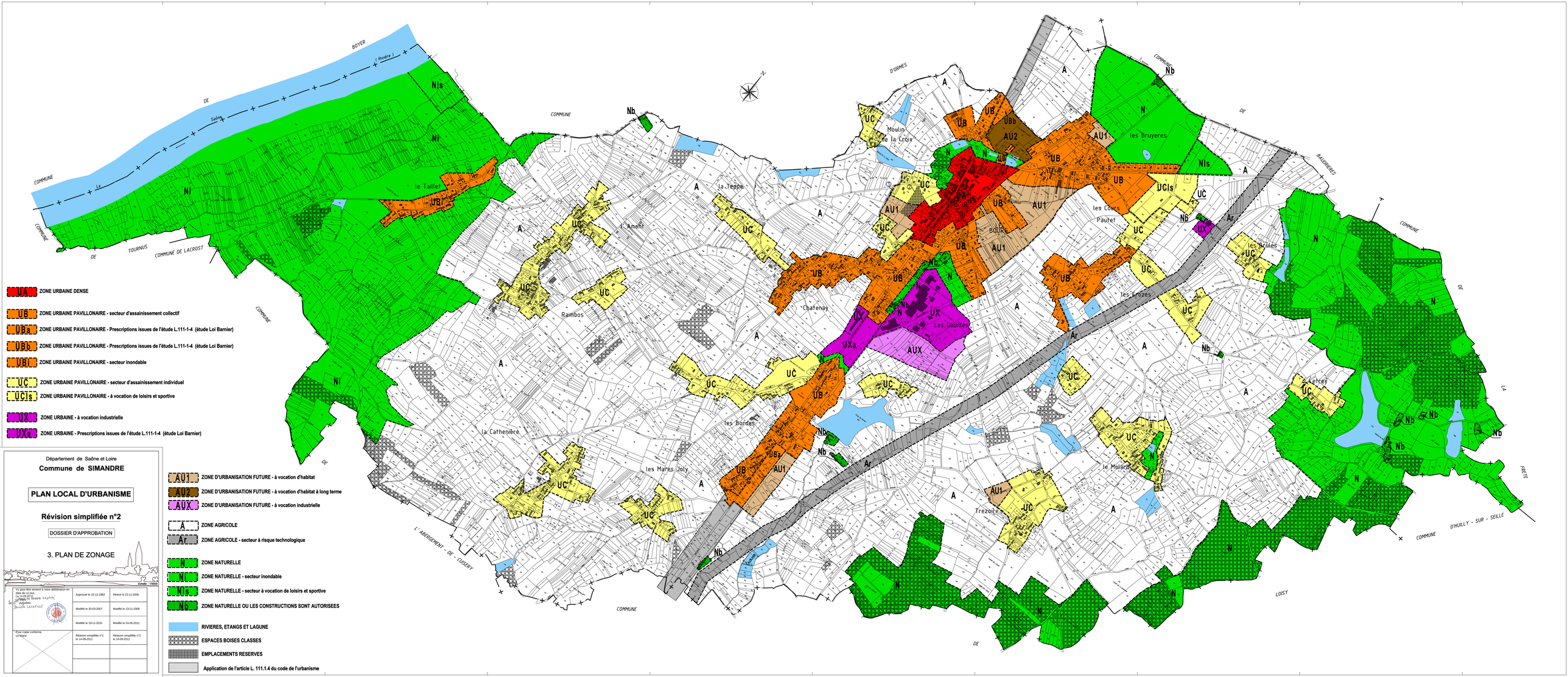

UA ZONE URBAINE DENSE

UB ZONE URBAINE PAVILLONAIRE - secteur d'assainissement collectif

UBa ZONE URBAINE PAVILLONAIRE - Prescriptions issues de l'étude L.111-1-4 (étude Loi Barnier)

UBb ZONE URBAINE PAVILLONAIRE - Prescriptions issues de l'étude L.111-1-4 (étude Loi Barnier)

UBi ZONE URBAINE PAVILLONAIRE - secteur inondable

UC ZONE URBAINE PAVILLONAIRE - secteur d'assainissement individuel

UCls ZONE URBAINE PAVILLONAIRE - à vocation de loisirs et sportive

UX ZONE URBAINE - à vocation industrielle

UXa ZONE URBAINE - Prescriptions issues de l'étude L.111-1-4 (étude Loi Barnier)

AU1 ZONE D'URBANISATION FUTURE - à vocation d'habitat

AU2 ZONE D'URBANISATION FUTURE - à vocation d'habitat à long terme

AUX ZONE D'URBANISATION FUTURE - à vocation industrielle

A ZONE AGRICOLE

Ar ZONE AGRICOLE - secteur à risque technologique

N ZONE NATURELLE

Ni ZONE NATURELLE - secteur inondable

Nls ZONE NATURELLE - secteur à vocation de loisirs et sportive

Nb ZONE NATURELLE OU LES CONSTRUCTIONS SONT AUTORISEES

RIVIERES, ETANGS ET LAGUNE

ESPACES BOISES CLASSES

EMPLACEMENTS RESERVES

Application de l'article L. 111.1.4 du code de l'urbanisme

Département de Saône et Loire

Commune de SIMANDRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision simplifiée n°2

DOSSIER D'APPROBATION

3. PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/5000

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour. Le 14-09-2012 Le Maire, Le 1er Adjoint, Jean LECUELLE	Approuvé le 15-12-1983	Révisé le 22-11-2005
	Modifié le 30-03-2007	Modifié le 13-11-2009
	Modifié le 19-11-2010	Modifié le 24-05-2012
Pour copie conforme, Le Maire	Révision simplifiée n°1 le 14-09-2012	Révision simplifiée n°2 le 14-09-2012